

FAUT-IL REFONDER LA BIBLIOTHÉCONOMIE ?

Faut-il refonder la bibliothéconomie? Question trop vaste pour pouvoir y répondre clairement, cette interrogation en appelle d'emblée quelques autres.

S'il s'agit de re-fonder, c'est qu'il y a eu, au préalable, dans le passé, une fondation de la bibliothéconomie. Il faut, naturellement, s'interroger, aussi, sur le sens de ce qu'est actuellement la bibliothéconomie; s'interroger en fait sur l'existence éventuelle d'éléments nouveaux qui conduiraient aujourd'hui à penser que la bibliothéconomie devrait être refondée. Le problème étant, d'ailleurs, que c'est une évolution du sens de la bibliothéconomie qui conduit à se demander s'il faut la refonder.

Mais, et c'est une autre interrogation appelée par la question initiale, pourquoi se demande-t-on aujourd'hui s'il faut refonder la bibliothéconomie? Est-ce parce qu'il nous semblerait que les bibliothèques, ou plutôt les bibliothécaires – après tout ce sont eux les détenteurs et les possesseurs de la bibliothéconomie – ne se sentent plus en mesure de répondre, avec des armes assez puissantes et assez efficaces, aux nécessités, et notamment aux nécessités nouvelles, de leurs fonctions?

Inévitablement, se pose en arrière-plan la question de la formation. Le problème se pose aujourd'hui, parce que de nombreuses années de fort développement des bibliothèques ont conduit les bibliothécaires, quel que soit leur établissement d'exercice, à fortement diversifier leur activité professionnelle, dans des directions nombreuses, parfois éloignées du « métier de base ». Du coup, la tentation peut être de faire le point, de se « recentrer » sur les éléments fondamentaux du métier, de retrouver une identité professionnelle à travers la bibliothéconomie.

La bibliothéconomie, un ensemble de techniques et de savoir-faire

Qu'est-ce que la bibliothéconomie? Question préalable inévitable, même si elle est sans cesse reposée, au point de finir par obliger à se demander si cette incessante reprise de la question ne cache pas en fait, de notre part, au moins en partie, une incapacité à dire ce qu'elle est.

Le mot pourtant n'est pas si récent que ne voudrait le faire croire sa consonance très technique, voire « techniciste ». Le *Dictionnaire histo-*

FRÉDÉRIC SABY

**Médiat Rhône-Alpes
Université
Pierre Mendès-France**

rique de la langue française l'atteste dès 1845 et le définit comme le «*nom de la discipline groupant l'ensemble des connaissances et techniques qu'exige la gestion d'une bibliothèque*». Dans un article du *Bulletin des bibliothèques de France*, Bertrand Calenge en donnait une définition qui recouvrait mais, également, dépassait cette définition, en postulant que «*la bibliothéconomie n'est pas que savoirs et recherche de savoirs, elle est acte opératoire, savoir-faire technique*».

**ON NE PEUT PAS
VOIR DANS LA
BIBLIOTHÉCONOMIE
UNE «SCIENCE»,
NI MÊME
UNE «DISCIPLINE»
AU SENS
UNIVERSITAIRE**

Dit autrement, la bibliothéconomie est un ensemble de techniques – celles qui permettent d'assurer la gestion des bibliothèques –, mais ces techniques n'existent et ne sont définissables qu'à partir du moment où elles trouvent un terrain d'exercice et de pratique. C'est du reste probablement pour cette raison qu'on ne peut pas voir dans la bibliothéconomie une «science», ni même une «discipline» au sens universitaire. C'est pour cette raison également qu'il en découle des conséquences sur la manière dont l'enseignement doit se concevoir. Nous reviendrons sur ce point. Évacuons d'emblée le faux débat sur l'opposition entre «bibliothéconomie» et «sciences de l'informa-

tion», la deuxième entité se définissant comme une discipline, en considérant au mieux que la bibliothéconomie peut, dans certains de ses aspects, toucher à certains champs des sciences de l'information; et ne faisons porter la réflexion que sur l'application de la seule bibliothéconomie.

A-t-on fondé jamais la bibliothéconomie, ce qui justifierait qu'on puisse aujourd'hui imaginer la refonder? Ce n'est pas évident. On trouve assurément, dans la bibliographie, des références nombreuses, que les bibliothécaires indexent en bibliothéconomie.

Sans remonter au XVII^e siècle, avec le fameux *Advis pour dresser une bibliothèque* de Gabriel Naudé³, les exemples, même un peu anciens, abondent et sont bien connus: on peut citer en premier lieu la célèbre *Librairie publique* d'Eugène Morel⁴; l'ouvrage de Léopold Delisle, *Instructions élémentaires & techniques pour la mise & le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*⁵; le *Manuel pratique du bibliothécaire* de Léo Crozet⁶; le *Traité de documentation: le livre sur le livre: théorie et pratique* de Paul Otlet⁷. *Le métier de bibliothécaire*⁸, régulièrement réédité par l'Association des bibliothécaires français, témoigne également de la vitalité de cette littérature.

Mais, pour la plupart d'entre eux, il s'agit effectivement de recueils de techniques, de manuels destinés à rassembler, pour un usage pratique quotidien, les éléments fondamentaux qui permettent de «*dresser une bibliothèque*» ou de la «*tenir en ordre*». Ils permettent du reste aux bibliothécaires de se reconnaître dans

ces techniques et de repérer leur appartenance à une identité professionnelle. La lecture du sommaire ou de la table des matières de ces manuels permet finalement d'établir la liste de ce qui constitue «la bibliothéconomie». Le seul sans doute à avoir une hauteur de vue plus importante – et notamment parce qu'il introduit, au-delà des seuls problèmes techniques, une réflexion sur le *lecteur* – est le texte d'Eugène Morel.

**Évolution
de la technique**

Pris de ce point de vue, il est clair qu'aucun de ces manuels ne saurait avoir une durée de vie très longue; pour une raison bien simple qui est l'évolution de la technique; évolution générale qui a des répercussions sur la technique bibliothéconomique.

Il y a là deux aspects qui se superposent, et qui prennent toute leur importance dès lors qu'on envisage la question sous l'angle de la formation professionnelle. D'une part, une incertitude sur la constitution actuelle du corpus bibliothéconomique; d'autre part, une ambiguïté de la demande de formation dans ce domaine intitulé «bibliothéconomie». Cette incertitude et cette ambiguïté fondent d'ailleurs, sans doute, la légitimité de la question, initialement posée, de la refondation éventuelle.

Jusqu'à ces dernières années, il était assez facile de dire de quoi se composait la bibliothéconomie et d'obtenir un consensus professionnel sur la question. Il suffisait d'y inclure, comme nous l'avons vu plus haut, un ensemble de techniques et de savoir-faire, qui permettaient de gérer la bibliothèque; qui permettaient aussi de se reconnaître entre soi. La plupart de ces techniques établissaient d'ailleurs un rapport au document, et plaçaient le bibliothécaire au centre du processus permettant au lecteur de parvenir à ce document.

Aujourd'hui, les cartes sont brouillées, parce que l'évolution technique remet en cause la nature du processus, mais aussi cette place centrale du bibliothécaire. Pour ne

1. Alain REY, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1994 (1992 pour la première éd.).

2. Bertrand CALENGE, «À quoi former les bibliothécaires et comment?», *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, n° 6, p. 39-48.

3. Gabriel NAUDE, *Advis pour dresser une bibliothèque*, précédé de: Claude JOLLY, *L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite*, Paris, 1990.

4. Eugène MOREL, *La Librairie publique*, Paris, 1910.

5. Léopold DELISLE, *Instructions élémentaires & techniques pour la mise & le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, Paris, 1908.

6. Léo CROZET, *Manuel pratique du bibliothécaire*, Paris, 1937.

7. Paul OTLET, *Traité de documentation: le livre sur le livre: théorie et pratique*, Liège, 1989 (1^{re} éd., Bruxelles, 1934).

8. Association des bibliothécaires français, *Le Métier de bibliothécaire*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1996.

prendre que l'exemple de la documentation universitaire et scientifique, il est clair qu'une grande partie des modes d'accès à l'information en général, mais même au document, se font désormais en marge de la médiation du bibliothécaire. Celui-ci est alors tenté par deux solutions. La première consiste à s'interroger sur les armes qui sont les siennes – la bibliothéconomie – et à les estimer impuissantes. La deuxième consiste à voir cet arsenal, dans sa composition «classique», c'est-à-dire celle qui le met en rapport avec le seul document, comme le seul refuge. Beaucoup de demandes de formation continue aujourd'hui portent sur les techniques dures de la bibliothéconomie.

**LES
BIBLIOTHÉCAIRES
DOIVENT
EN PREMIER LIEU
RÉAFFIRMER
LE SENS ET LE RÔLE
DE LEUR
ÉTABLISSEMENT
DANS CE PROCESSUS,
EN PLEINE
ÉVOLUTION,
DE LIEN ENTRE
DOCUMENT,
INFORMATION
ET LECTEUR**

La solution est sans doute plus complexe. Elle passe par une réflexion d'ensemble portant d'abord sur le sens de la bibliothèque; ensuite sur le sens de la formation profession-

nelle. Les bibliothécaires doivent en premier lieu réaffirmer le sens et le rôle de leur établissement dans ce processus, en pleine évolution, de lien entre document, information et lecteur.

Cette réaffirmation doit d'abord se faire en mettant en avant l'idée de *collection*, que les nouvelles techniques de réseau risquent de faire perdre de vue. C'est d'abord la collection qui fonde la bibliothèque, qui, en cela, se distingue du cyber-café (ou, moins prosaïquement, du domicile du lecteur ou du bureau du chercheur, reliés tous deux à Internet).

La bibliothéconomie, dans ce cas, doit être plus que jamais un ensemble de techniques, sans doute, mais articulées sur un savoir-faire professionnel qui évolue vers un ensemble de services qui placent le lecteur (ou l'utilisateur), et non plus le seul document, au centre du processus d'accès à l'information.

**La formation
professionnelle**

Dans ce cas, peut-on former à la bibliothéconomie? Doit-on former à la bibliothéconomie, comment et selon quelles méthodes? Ces questions sont probablement légitimes. La formation professionnelle n'est souvent que le reflet de la pratique professionnelle elle-même. Et, apparent paradoxe, elle prête souvent le flanc à la critique de ces professionnels qu'elle reflète.

Une récente table ronde organisée en novembre 1997 à Lyon, dans le cadre de Doc Forum, importante manifestation professionnelle tenue à l'initiative, entre autres, de la librairie Decitre, était consacrée à ce type de problèmes. L'animation de la table ronde était assurée par l'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés, qui, dans les documents préparatoires, dénonçait le décalage entre formation professionnelle initiale et exigences de la pratique professionnelle.

Tout se passe comme si la conception de la bibliothéconomie qu'ont les responsables de la formation ne

rejoignait pas celle qu'en ont les praticiens de terrain. Ce type d'interrogation dissimule à tout le moins le malaise des professionnels devant l'usage de ce «corpus bibliothéconomique».

S'il y a un décalage, c'est, sans doute en partie, parce que la vitesse actuelle de l'évolution technique, plus grande, forcément, sur le terrain que dans les salles de cours, peut toujours permettre de dire que l'enseignement est en retard. C'est aussi, peut-être, parce que les professionnels du terrain cherchent dans une bibliothéconomie théorique – celle, justement, des salles de cours – une solution à des questions qui ne peuvent se résoudre que sur le terrain, par une réflexion sur le sens de la place des bibliothèques.

**TOUT SE PASSE
COMME SI
LA CONCEPTION
DE LA
BIBLIOTHÉCONOMIE
QU'ONT
LES RESPONSABLES
DE LA FORMATION
NE REJOIGNAIT
PAS CELLE
QU'EN ONT LES
PRATICIENS
DE TERRAIN**

La bibliothéconomie pourtant doit rester au centre de la formation professionnelle. Pour une raison au moins, c'est qu'elle offre la définition d'un langage commun qui permet aux bibliothécaires d'exister. Elle doit y rester, mais à condition d'être recomposée avec les techniques propres à la

**LA FORMATION
CONTINUE NE DOIT
PAS PRENDRE
SEULEMENT
EN COMPTE
LA MISE À JOUR
DES CONNAISSANCES
TECHNIQUES
AU SENS ÉTROIT
DU TERME**

gestion des bibliothèques, bien sûr, et en même temps sous-tendue par cette réflexion d'ensemble sur le rôle du bibliothécaire dans le processus d'acquisition de l'information. Cette réflexion n'est possible qu'avec un corps enseignant approprié. Il est clair que cet enseignement doit se fonder sur un savoir-faire professionnel de terrain et que les enseignants qui

en ont la charge – du moins la majorité d'entre eux – soient des praticiens du terrain. Dans la mesure où l'essentiel de la formation professionnelle des bibliothécaires en France aujourd'hui se déroule en milieu universitaire, il existe une solution de choix pour concilier pratique professionnelle et enseignement universitaire : il s'agit de la possibilité d'embaucher des «PAST», enseignants de l'université qui assurent un demi-service de maître de conférences ou de professeur, et conservent, le reste du temps, leur poste professionnel.

**Articuler formation
initiale et formation
continue**

Il faut aussi, parallèlement, réfléchir à l'articulation entre formation initiale et formation continue, et pas seulement parce que l'évolution technique, il est banal de le dire, rend rapidement caduque une formation initiale, si complète fût-elle. La formation initiale, quel que soit le niveau de public auquel elle s'adresse, est destinée à donner les éléments constitutifs d'un « métier-source », pour reprendre une termi-

nologie employée dans le *Premier recensement des métiers des bibliothèques*⁹, c'est-à-dire d'un métier commun à tous (on pourrait parler de « profession »).

La formation continue « bibliothéconomique » ne doit pas aujourd'hui prendre seulement en compte la mise à jour des connaissances techniques au sens étroit du terme. Elle doit permettre au bibliothécaire de se situer en permanence dans l'évolution de la pratique professionnelle, en lui donnant les moyens de définir sa place dans le processus de recherche et de mise à disposition de l'information.

C'est de cette manière que l'on pourra concilier formation professionnelle et nouvelles pratiques professionnelles, sans pour autant perdre la spécificité du rôle des bibliothécaires. C'est sans doute cela, aussi, la bibliothéconomie refondée.

Janvier 1998

9. *Premier recensement des métiers des bibliothèques : rapport* rédigé par Anne KUPIEC à la demande de la Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Insertion professionnelle, Paris, Médiadix, 1995.